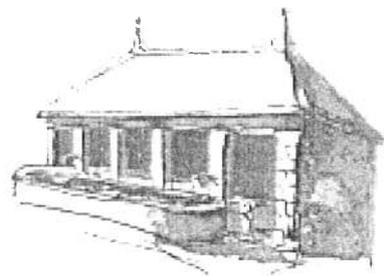


Mairie de TALLENAY

FLASH N° 96

DECEMBRE 2015



Mairie de Tallenay
7 Grande Rue
25870 TALLENAY

Tél : 03.81.58.85.77
Fax : 03.81.58.92.15

Adresse mail :
mairie.tallenay@wanadoo.fr

Ouverture de la mairie :
Lundi: de 16h à 18h
mercredi: de 10h à 12h
jeudi : de 16h à 18h

Déchetteries

Les changements
d'horaires se font en
même temps que le
changement d'heure.
Les déchetteries sont
fermées les jours fériés .

Devecey :

Horaire d'été

lundi au vendredi :
9h/12h – 13h/18h
samedi :
9h /18h

Horaire d'hiver

lundi au samedi:
9h/12h – 13h/16h

Pirey :

Horaire d'été

lundi :
8h/12h - 13h /18h
mardi au jeudi :
9h /12h – 13h/18h
vendredi :
9h/ 12h – 13h/19h
samedi :
8h/18h

QUELQUES DATES A RETENIR

> MERCREDI 19 DECEMBRE 2015

> DIMANCHE 20 DECEMBRE 2015

Noël à Tallenay

Le Père Noël m'a dit :

« Dimanche 14 décembre 2014 vers 10h
j'arrive à la salle Charles Mollet . Invite tous
les enfants à venir avec un tee-shirt uni qu'ils
pourront décorer à la peinture au pochoir et
surtout qu'il pense à m'apporter un jouet
pour les enfants moins chanceux afin que je
ne reparte pas la hotte vide.
Dis leur aussi que j'aurai des friandises pour
eux et qu'à partir de midi, pour les parents
qui le souhaitent, nous partagerons le verre
de l'amitié »

L'équipe de l'AVT

> VENDREDI 8 JANVIER 2016

Voeux du Maire

Comme chaque année, le Maire et les
membres du conseil municipal présenteront
leurs vœux à tous les habitants de Tallenay,
salle MOLLET le vendredi 8 janvier 2015 vers
18h30. Le cocktail de l'amitié conclura cette
soirée d'hiver.

RAPPELS

Déneigement

L'automne a été particulièrement doux et
ensoleillé . Mais à l'approche de l'hiver,
nous devons songer au déneigement.
Pour que celui-ci se déroule dans les
meilleures conditions, nous vous rappelons
que les véhicules ne doivent pas encom-
brer la chaussée pour permettre au
chasse-neige de circuler aisément .

Penser aussi végétaux et aux branches de
certains arbres qui débordent sur la voie
publique est gêne le passage du véhicule
de déneigement.

Nous sommes tous responsables des trot-
toirs en bordure de nos propriétés .

Il convient de les déneiger correctement,
pour permettre le passage des piétons et
des enfants, et ainsi éviter les accidents
dus à des glissements ou des chutes
dangereuses.

Bacs à sel

Les bacs à sel ont été déposés dans diffé-
rents points stratégiques de la commune,
pour aider au déneigement de la voie pu-
blique uniquement, et seulement en cas
de besoin. Un excès de sel est nocif à l'en-
vironnement.

> CD 150

Comme chaque année, à l'approche des
premiers frimas, nous vous conseillons de
renouveler de prudence le long du CD 150.

En effet, certaines portions de route sont à
l'ombre durant les mois d'hiver et présentent
des risques de verglas, rendant la chaussée
particulièrement glissante.

Les recommandations de prudence
concernent aussi la vitesse toujours trop
excessive et le non respect de la signalisation.
Les panneaux « STOP » sont régulièrement
ignorés et non marqués comme l'exige le code
de la route.

Inscription sur les listes électorales

En cas de changement d'adresse, pour
pouvoir faire votre devoir d'électeur, en
2016 pensez à venir vous inscrire sur les
listes électorales avant le 31 décembre
2015.

TNT

COLLECTE POUBELLES